

CARTE-GUIDE  

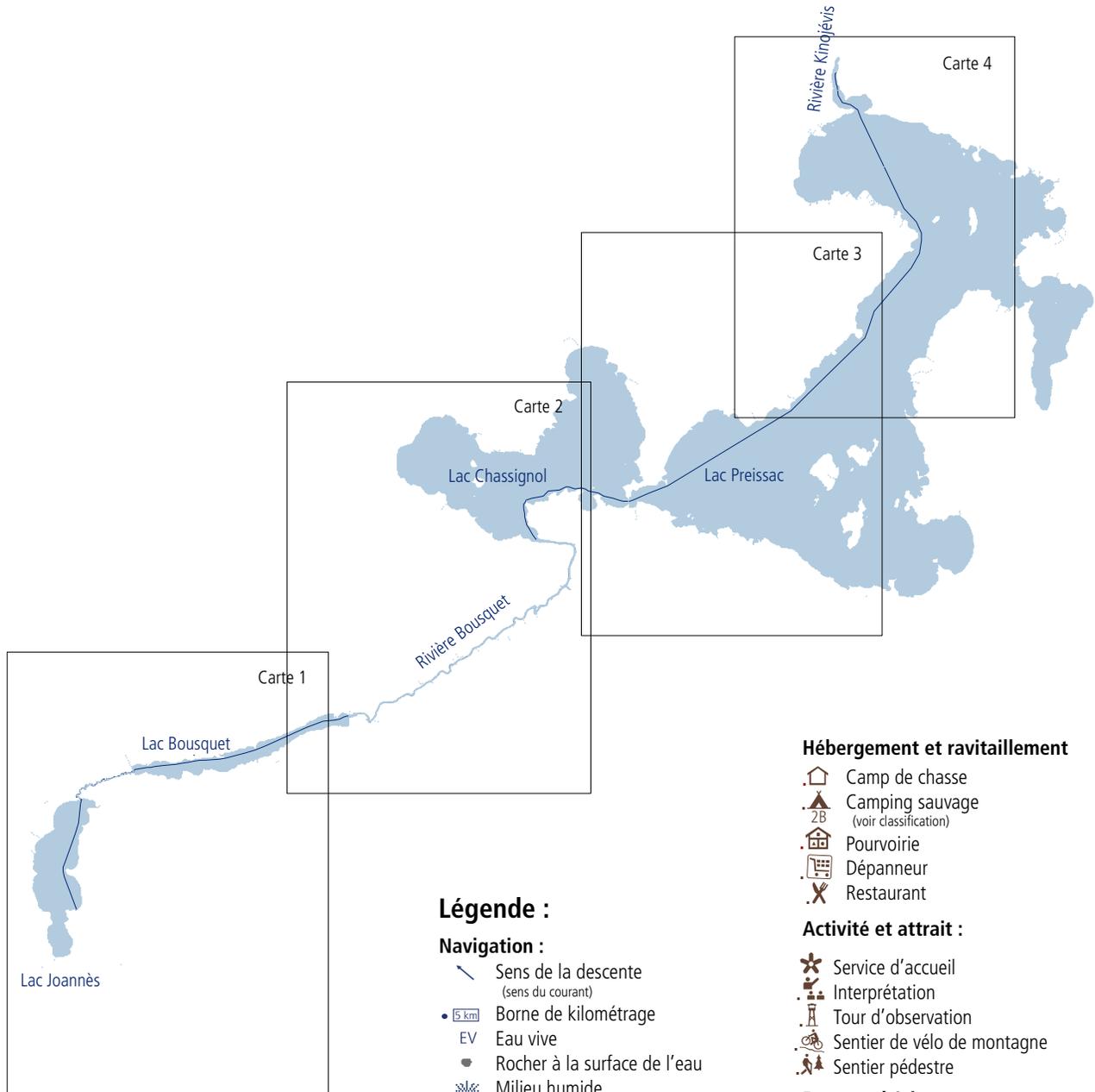
Parcours canotable de la rivière Bousquet



ÉDITION 2010



TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Légende :

Navigation :

-  Sens de la descente (sens du courant)
-  Borne de kilométrage
-  EV Eau vive
-  Rocher à la surface de l'eau
-  Milieu humide
-  Plage

Accès :

-  Rampe de mise à l'eau
-  Mise à l'eau
-  Quai
-  Stationnement

Pause :

-  Aire de repos
-  Table de pique-nique couverte
-  Table de pique-nique
-  Toilettes

Hébergement et ravitaillement

-  Camp de chasse
-  Camping sauvage (voir classification)
-  Pourvoirie
-  Dépanneur
-  Restaurant

Activité et attrait :

-  Service d'accueil
-  Interprétation
-  Tour d'observation
-  Sentier de vélo de montagne
-  Sentier pédestre

Route et bâtiment :

-  Traverse dans un ponceau
-  Pont chevauchant la rivière
-  Route pavée
-  Chemin de gravier carrossable
-  Chemin non carrossable
-  Bâtiment
-  Pont (réseau routier)
-  Tour

Urgence :

-  Sortie d'urgence



Source et destination

La rivière Bousquet coule en direction nord, prend sa source au lac Bousquet et se jette dans le lac Chassignol.

Composition du parcours relevé

Lac Joannès, ruisseau Joannès, lac Bousquet, rivière Bousquet, lac Chassignol, lac Preissac et rivière Kinojévis.

Villes et villages à proximité

Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda), Preissac (Amos Région)

Cartes topographiques

Des cartes topographiques à l'échelle de 1/50 000 existent pour tout le parcours de la rivière et nous vous recommandons de les utiliser conjointement avec cette carte-guide.

32 D/2 Lac Joannès, ruisseau Joannès, lac Bousquet, riv. Bousquet
32 D/8 Riv. Bousquet, lac Chassignol, lac Preissac, riv. Kinojévis

Numéros de feuillets utilisés à l'échelle de 1/20 000 :
32D2-200-202, 32D8-200-101, 32D8-200-201

Période navigable

La rivière est praticable tout l'été.

Description générale

Région touristique : Abitibi-Témiscamingue

Bassin hydrographique : du Saint-Laurent

Longueur relevée : 47,2 km

Pente totale : 7 mètres

Degré de difficulté : facile à modéré

Obstacle, rapide et portage

Présence de plusieurs ponceaux, de barrages de castors, d'embâcles et d'un petit barrage à portager sur le ruisseau Joannès. Petite section d'eau vive sur le rivière Bousquet sans portage. Les lacs Preissac et Chassignol sont tumultueux par grand vent.

Campement

Les sites de campement sont suffisants. Ils sont répartis tout au long du parcours et varient en qualité.

Accessibilité

Indications pour atteindre le point de départ :

De Rouyn-Noranda, prendre la route 117 Sud. Tourner à droite sur le chemin Joannès Vaudray (2,1 km). Tourner à gauche pour continuer sur le chemin Joannès Vaudray. Tourner à droite à la barrière du chemin des Cèdres et continuer jusqu'à l'accueil du Centre forestier du lac Joannès. (703, ch. des Cèdres, McWatters)

Stationnement extérieur privé et gratuit et rampe de mise à l'eau.

Heures d'ouverture de la barrière du chemin des Cèdres :

de 9 h 30 à 17 h 30, tous les jours de la saison estivale.

Position : 79°13'53,317"O 48°29'24,622"N

Il est nécessaire de s'enregistrer à l'accueil avant le départ.

Indications pour atteindre le point d'arrivée :

D'Amos, prendre la route 395 Sud. / De Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, sur la 117, prendre la route 395 Nord.

À Preissac, tourner à gauche sur la rue des Rapides. Tourner à droite sur l'avenue Principale. Prendre la fourche à droite jusqu'à la rampe de mise à l'eau.

Stationnement extérieur gratuit et rampe de mise à l'eau.

Position : 78°21'50,054"O 48°24'2,468"N

Présence humaine

Lacs Joannès, Bousquet, Chassignol et Preissac : forte concentration de chalets sur les rives. Circulation importante d'embarcations à moteur.

Rivière Kanasuta : à part quelques camps de chasse et un site minier, rivière en milieu sauvage.

Qualité du milieu naturel

Faune : très diversifiée (canard noir, martin pêcheur, grand héron, grand pic, porc-épic, écureuil roux, castor, rat musqué, lièvre, belette, martre, vison, mouffette rayée, loutre, orignal, ours noir, loup gris, coyote, renard roux, lynx).

Flore : forêt boréale, domaine de la sapinière à bouleau blanc (épinette noire, sapin baumier, feuillus).

Paysage :

- Sur les lac Joannès et Bousquet

Lacs en longueur, escarpements rocheux, rives valonneuses, sablonneuses et rocheuses, eau claire.

- Sur les lacs Chassignol et Preissac

Grands plans d'eau, quelques îles, forêt dense, rives rocheuses.

- Sur la rivière Bousquet

Forêt mature, relief plutôt plat, exploitation minière, marais, rives argileuses.

Toponymie

Le lac Preissac a été nommé en l'honneur de Joseph-Hyacinthe de Preissac, officier du régiment de Berry qui a défendu Québec et qui a participé à la Bataille de Sainte-Foy, lors de la guerre de Sept Ans.



Degré de difficulté

Facile : parcours nécessitant peu d'habileté particulière. Nombreux endroits protégés pour se reposer et pour accoster. Accès faciles et nombreux.

Rivière : parcours généralement composé d'aucun ou de rapides de classe I. Les portages sont généralement courts et bien entretenus.

Lac : on navigue en eaux protégées sur une partie importante du trajet. Certaines surfaces peuvent offrir une emprise au vent, élevant à quelques reprises le degré de difficulté de la navigation à modéré.

Modéré : connaissance nécessaire des manœuvres de base. Quelques endroits protégés pour accoster et pour se reposer. Accès faciles et suffisants.

Rivière : Parcours généralement composé de rapides de classe I et II et moins et/ou moins de 5% du parcours est composé de rapides de classe III et plus. Les portages sont quelquefois longs, mais faciles.

Lac : Quelques lacs du circuit ont des surfaces importantes pouvant offrir une emprise au vent, rendant la navigation modérée à quelques reprises

Exigeant : bonne connaissance des techniques de pagaie, de récupération et de navigation. Peu d'endroits abrités et de points d'accostage. Difficulté d'obtenir des secours. Quelques accès pas toujours faciles.

Rivière : parcours généralement composé de rapides de classe III et moins et/ou moins de 5% du parcours est composé de rapides de classe IV et plus. Les portages en plus d'être longs et encombrés, peuvent représenter un dénivelé important.

Lac : plusieurs grands lacs ou réservoirs composent au moins 50 % du circuit. Les traversées sont exposées à des vents de modérés à forts, à des vagues et accostages difficiles.

Très exigeant : très bonne maîtrise de son embarcation et des techniques de navigation. Peu ou pas d'endroits abrités et un nombre très limité de points d'accostage. Aide extérieure quasi inexistante supposant une autonomie complète. Accès limités à très limités.

Rivière : parcours généralement composé de rapides de classe IV et moins et/ou moins de 5% du parcours est composé de rapides de classe V et plus. Le nombre de portages longs, encombrés, voir disparus, représentent plus de 30% de tout le trajet.

Lac : composé presque totalement de grands plans d'eau où les traversées sont exposées à de très forts vents.

Classification des sites de campement

Le premier symbole indique le nombre d'emplacements de tentes.
Le second symbole décrit l'aménagement site.

Cote de campement :

- A :** Terrain très plat, herbe courte ou sable, rive sablonneuse ou rocheuse facile d'accès, aire de feu, vue magnifique sur le plan d'eau
- B :** Terrain plat, herbe courte ou mi-courte, rive légèrement boueuse ou légèrement escarpée, aire de feu ou possibilité de créer une aire de feu, vue intéressante
- C :** Terrain relativement plat, herbe mi-courte, rive boueuse ou escarpée, accès limité, aucune aire de feu, vue limitée
- D :** Terrain relativement plat, herbe longue et courte repousse d'arbres, un léger défrichage s'impose, rive boueuse ou escarpée, accès limité, aucune aire de feu sans possibilité d'en créer une, vue obstruée sur le plan d'eau (camping de dernier recours)

Distance journalière recommandée

La distance journalière recommandée pour un circuit est de 10 km pour les novices, 15 km pour les intermédiaires et 20 km pour les experts. Toutefois, la distance parcourue peut varier d'une journée à l'autre selon la météo et les difficultés du circuit.

Les parcours sans portage et les circuits bien entretenus demandent moins de temps de déplacement. Il est nécessaire de toujours prévoir du temps pour aller reconnaître chaque rapide avant de s'y engager. Le vent doit être pris en compte; il rend les grandes étendues d'eau plus difficiles à pagayer. Il est alors recommandé de longer la rive ou d'attendre.

+ Votre sécurité, votre responsabilité

La descente en canot et en kayak comporte certains risques. Cette activité se déroule dans des milieux naturels qui, conséquemment, sont plus éloignés des services d'urgence. Cet état de fait entraîne des délais lors d'incidents nécessitant des soins immédiats ou une évacuation. Vous devez vous assurer de posséder les compétences, les habiletés requises et les équipements appropriés à la pratique de cette activité. Vous devez prendre conscience des risques potentiels, lesquels incluent, notamment, la possibilité de dommages matériels, de blessures et de noyade.

Cette carte a été préparée à partir de renseignements fournis par des canots-campeurs jugés suffisamment fiables et expérimentés. Des erreurs ou des omissions sont toujours possibles et Tourisme Abitibi-Témiscamingue ne peut accepter la responsabilité pour tout problème ou accident qui découlerait de cette carte ou imputé à son utilisation, surtout en ce qui concerne les rapides. Si vous constatez des erreurs ou des omissions au cours de votre expédition, nous vous serions très reconnaissants de nous en faire part par courriel repertoire@atrat.org afin de maintenir nos informations à jour.

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000

Années

1998

Source des données utilisées

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

© Gouvernement du Québec

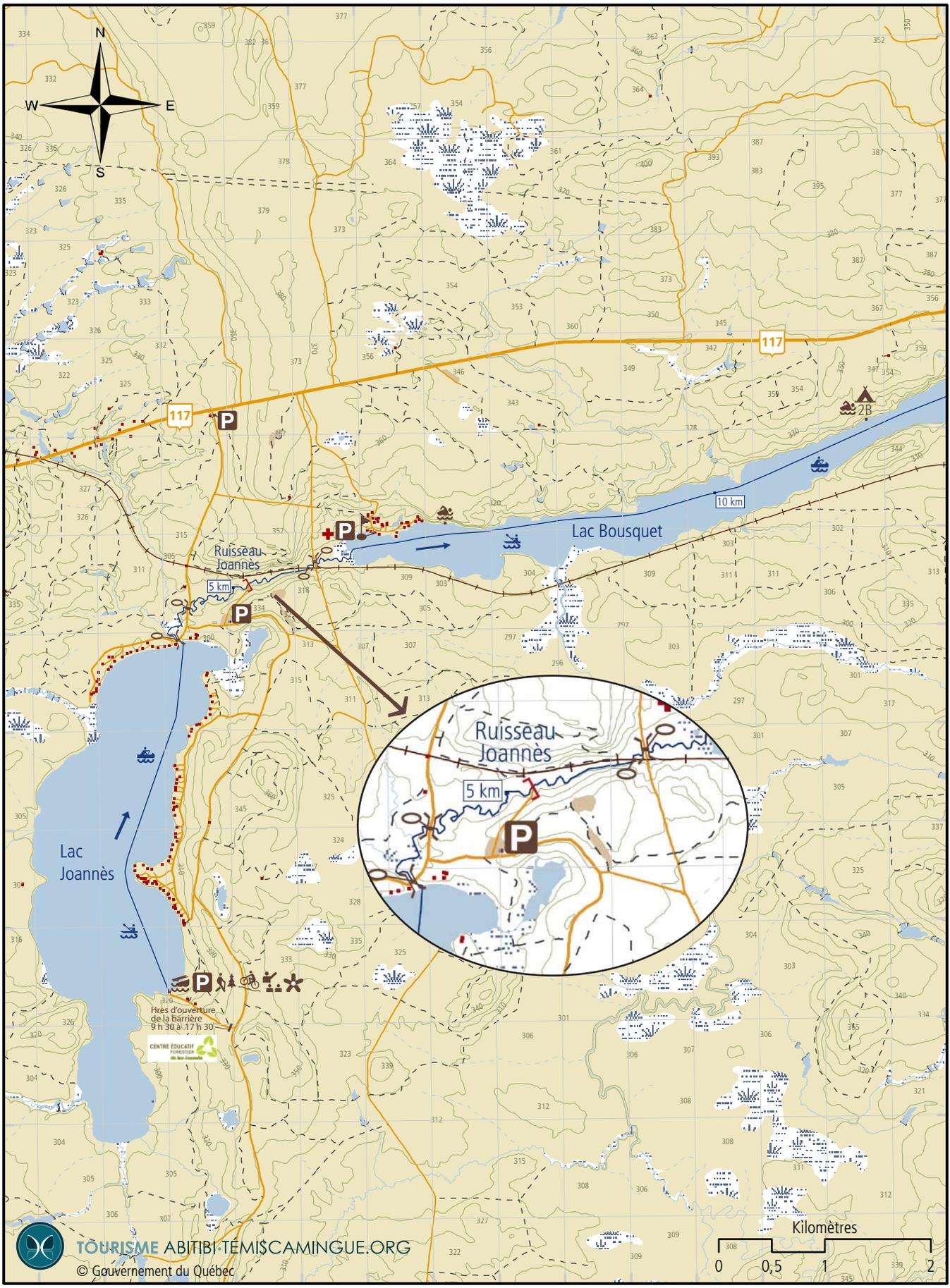




78°41'30"O 78°41'0"O 78°40'30"O 78°40'0"O 78°39'30"O 78°39'0"O 78°38'30"O 78°38'0"O 78°37'30"O 78°37'0"O 78°36'30"O 78°36'0"O 78°35'30"O 78°35'0"O 78°34'30"O

48°15'30"N
48°15'0"N
48°14'30"N
48°14'0"N
48°13'30"N
48°13'0"N
48°12'30"N
48°12'0"N
48°11'30"N
48°11'0"N
48°10'30"N
48°10'0"N
48°9'30"N

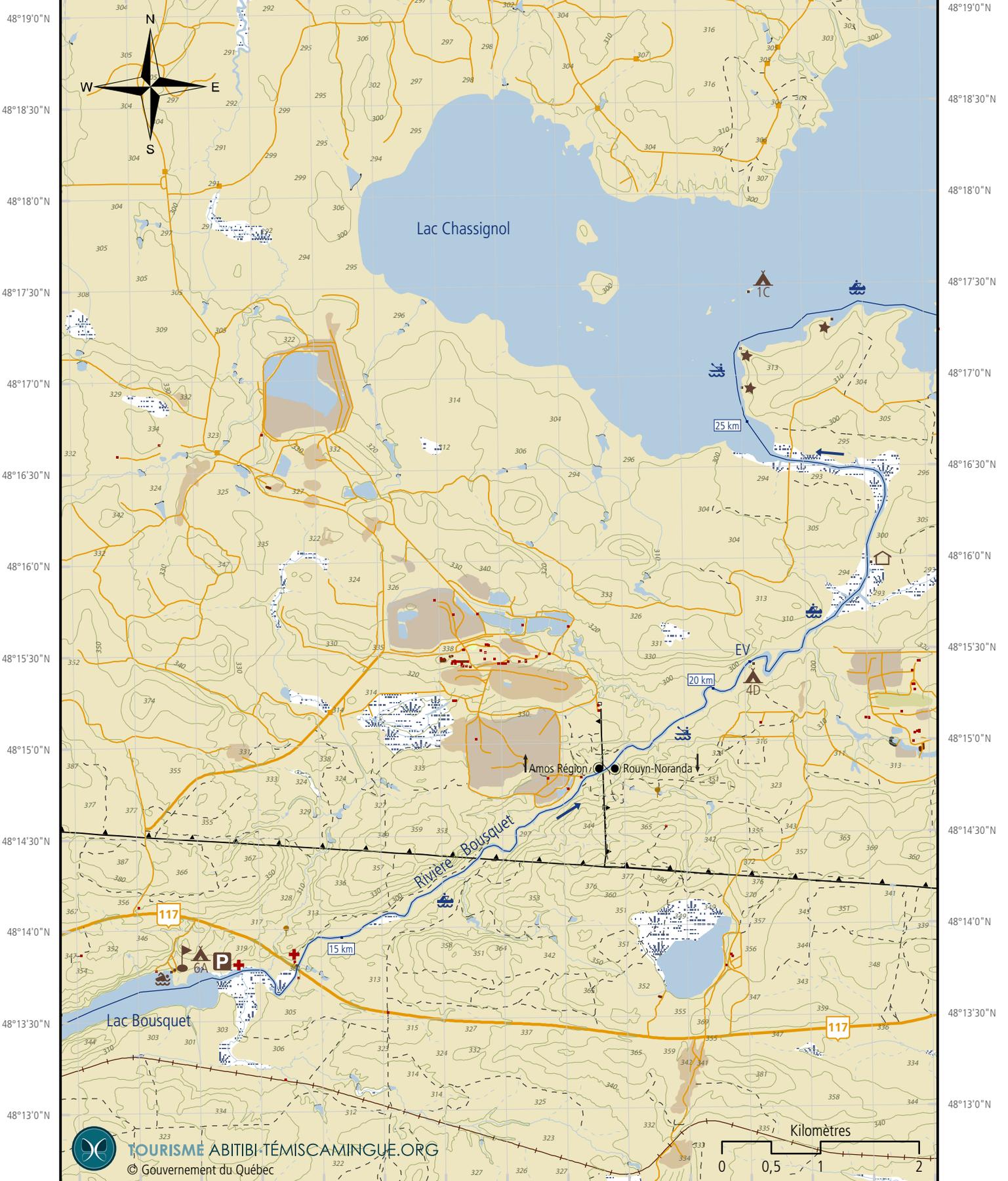
48°15'30"N
48°15'0"N
48°14'30"N
48°14'0"N
48°13'30"N
48°13'0"N
48°12'30"N
48°12'0"N
48°11'30"N
48°11'0"N
48°10'30"N
48°10'0"N
48°9'30"N



78°41'30"O 78°41'0"O 78°40'30"O 78°40'0"O 78°39'30"O 78°39'0"O 78°38'30"O 78°38'0"O 78°37'30"O 78°37'0"O 78°36'30"O 78°36'0"O 78°35'30"O 78°35'0"O 78°34'30"O



78°35'0"O 78°34'30"O 78°34'0"O 78°33'30"O 78°33'0"O 78°32'30"O 78°32'0"O 78°31'30"O 78°31'0"O 78°30'30"O 78°30'0"O 78°29'30"O 78°29'0"O 78°28'30"O 78°28'0"O



78°35'0"O 78°34'30"O 78°34'0"O 78°33'30"O 78°33'0"O 78°32'30"O 78°32'0"O 78°31'30"O 78°31'0"O 78°30'30"O 78°30'0"O 78°29'30"O 78°29'0"O 78°28'30"O 78°28'0"O



78°27'30"O 78°27'0"O 78°26'30"O 78°26'0"O 78°25'30"O 78°25'0"O 78°24'30"O 78°24'0"O 78°23'30"O 78°23'0"O 78°22'30"O 78°22'0"O 78°21'30"O 78°21'0"O

48°21'30"N
48°21'0"N
48°20'30"N
48°20'0"N
48°19'30"N
48°19'0"N
48°18'30"N
48°18'0"N
48°17'30"N
48°17'0"N
48°16'30"N
48°16'0"N
48°15'30"N

48°21'30"N
48°21'0"N
48°20'30"N
48°20'0"N
48°19'30"N
48°19'0"N
48°18'30"N
48°18'0"N
48°17'30"N
48°17'0"N
48°16'30"N
48°16'0"N
48°15'30"N



78°28'0"O 78°27'30"O 78°27'0"O 78°26'30"O 78°26'0"O 78°25'30"O 78°25'0"O 78°24'30"O 78°24'0"O 78°23'30"O 78°23'0"O 78°22'30"O 78°22'0"O 78°21'30"O 78°21'0"O



78°24'30"O 78°24'0"O 78°23'30"O 78°23'0"O 78°22'30"O 78°22'0"O 78°21'30"O 78°21'0"O 78°20'30"O 78°20'0"O 78°19'30"O 78°19'0"O 78°18'30"O 78°18'0"O 78°17'30"O



78°24'30"O 78°24'0"O 78°23'30"O 78°23'0"O 78°22'30"O 78°22'0"O 78°21'30"O 78°21'0"O 78°20'30"O 78°20'0"O 78°19'30"O 78°19'0"O 78°18'30"O 78°18'0"O

